

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N°2018 – 032 du 31 janvier 2018
portant nomination à l'Agence judiciaire du Trésor
(AJT).

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2016-499 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat Général de la Présidence de la République ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2016-425 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- vu** le décret n° 2007-074 du 22 février 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence judiciaire du Trésor ;
- sur** proposition du Président de la République,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 11 janvier 2018

D É C R È T E :

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées à l'Agence judiciaire du Trésor dans les fonctions ci-après :

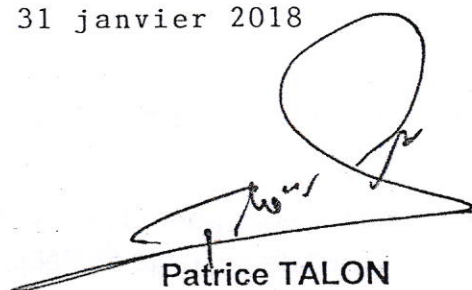
- Agent judiciaire du Trésor :
Monsieur Iréné ACLOMBESSI ;
- Premier Assistant de l'Agent judiciaire du Trésor :
Monsieur Mahunan Rodrigue DAVAKAN.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 31 janvier 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



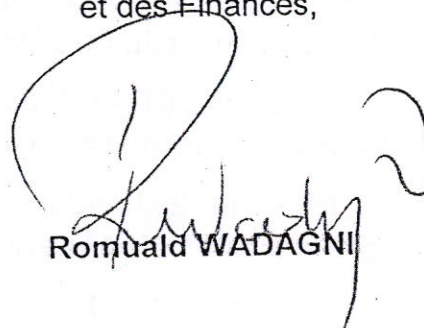
Patrice TALON

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
et de la Législation,



Joseph DJOGBENOU

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MJL : 2 ; MEF : 2 ; AUTRES
MINISTERES : 20 ; SGG : 4 ; INTERESSES : 2 ; JORB : 1.